

Cazeneuve offre des cibles gratuites aux islamistes : nos policiers en civil avec leur brassard...

écrit par Hoplite | 20 novembre 2015



Le gouvernement a eu [l'idée géniale](#) de réarmer les policiers après les avoir désarmés lorsqu'ils n'étaient pas de service. Je suis rassuré d'apprendre que l'homme qui dîne à côté de moi dans mon restaurant préféré est peut-être un policier armé. Je suis content de savoir qu'il y aura peut-être 50.000 hommes prêts à me défendre au moindre bruit d'armement d'une culasse de Kalachnikov.

Enfin une mesure concrète, simple et efficace pour la protection du peuple. Je me sentais un peu en désespérance de ce gouvernement qui ne faisait rien pour moi, pour protéger ma vie et celle de mes proches, de mes concitoyens. Enfin des policiers en civil, redevenus simples citoyens lorsqu'ils ne sont pas de service, pourront porter une arme. Et pourquoi moi, simple citoyen également, je ne pourrais pas porter une arme ? Ne puis-je pas, moi aussi me défendre ? Ne puis-je pas moi aussi défendre mes concitoyens contre la terreur ? Ne puis-je pas moi aussi mettre un doute dans la tête d'un prochain agresseur de vieille dame ou du violeur de jeune

femme lorsqu'il me verra porter la main à ma ceinture ? Ne puis-je pas m'opposer au terroriste qui va venir m'abattre lâchement parce qu'il sait qu'il ne risque absolument rien ? Ni de moi, ni de la justice, puisque c'est un déséquilibré favorablement inconnu des services.

Je suis rassuré, les policiers vont pouvoir de nouveau me défendre. Mais à une condition et non la moindre : ils devront être en état de légitime défense lorsqu'ils tireront !

Parce qu'ils seront armés certes mais ne pourront pas faire usage de leur arme en l'état de la législation actuelle. Ils devront être en légitime défense et l'état de légitime défense s'entend que si EUX, les policiers sont attaqués et qu'ils se défendent. Mais si c'est MOI qui suis en péril de mort, alors eux, les policiers ne seront pas en légitime défense parce qu'ils ne seront pas en danger EUX. **C'est ce que retiendront les juges, et donc les policiers ne pourront pas tirer pour me défendre, à moins que je n'aie pas bien compris ?**

Mais ce n'est pas tout, les policiers pourront conserver leur arme de service à condition d'une part d'être volontaires, d'autre part de porter un brassard « POLICE » sur leur veste de ville !

Cela revient à dire qu'ils devront être visibles par tous et particulièrement par les assassins islamiques car avec cette nouvelle mesure phare du gouvernement, cela revient à coller une cible dans le dos de nos policiers afin que les porteurs de Kalachnikovs puissent s'entraîner entre deux attentats.

Plutôt que ce brassard les désignant à la mort, pourquoi ne pas les obliger à porter un gyrophare sur la tête ?

<http://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKCN0T80Q820151119>

Hoplite